

À votre **Écoute** pour **Agir !**

avec **Nicolas Bodin** et ses colistier-e-s

Monsieur Jean-Maurice BOILLON
Président de la Fédération Départementale
des Chasseurs du Doubs
Rue Châtelard
25360 GONSANS
directeur@fdc25.com

Besançon, le 22 Septembre 2020

Monsieur le Président,

Par un courrier récent, vous m'avez interrogé, ainsi que mes colistiers par courriers séparés, sur le positionnement de la liste que je conduis en vue des élections sénatoriales du 27 Septembre prochain concernant certaines propositions récentes en matière de relations entre l'Homme et l'animal.

Je me permets donc de vous apporter, au nom de l'ensemble de mes colistiers, une réponse collective, concertée entre nous.

En préambule, nous tenons à vous dire que si les débats de société sont importants pour faire évoluer dans la réglementation publique la prise en compte de la réalité des évolutions sociétales, ils prennent souvent dans notre pays des tons passionnels peu propices à des prises de décisions pleinement éclairées, et biaisent parfois l'exercice normal de la démocratie. Les méthodes peu orthodoxes que déploient certains, en les érigeant en stratégies-choc, pour faire avancer leurs thèses, méthodes qu'ils justifient par la nécessité de bousculer les consciences, sont à nos yeux intolérables dans notre République. Ainsi, nous condamnons avec la plus grande fermeté les exactions et violences que vous citez dans votre courrier, ainsi que le climat délétère que ces pratiques tentent d'imposer autour de ces questions.

La chasse est une activité de plein air pratiquée millénaire, et qui s'est progressivement structurée pour aboutir aujourd'hui à un système de gestion des populations de faune sauvage largement appuyé par des données scientifiques.

Le rôle des sociétés de chasse dans l'animation de nos villages, et dans l'entretien de nos paysages et de nos forêts, est une réalité incontestable. Ce rôle est aussi, bien souvent, une nécessité, pour aider nos Communes dont les ressources financières sont très fragilisées, à entretenir leur patrimoine forestier, ainsi que bon nombre de chemins, tranchées et sentiers appréciés par les promeneurs et les randonneurs.

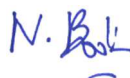
L'importance du rôle de la chasse et des chasseurs dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité doit être relevée: les chasseurs, comme les pêcheurs, sont des « usagers » de la nature pour l'exercice de leur passion. L'exercice de la chasse et de la pêche repose largement sur une nature préservée, sur des habitats naturels des gibiers respectés, sur un respect des ressources naturelles et sur une bonne gestion de l'équilibre des espèces. Les chasseurs sont donc des acteurs, via l'action des fédérations de chasse en particulier, à la préservation de notre environnement et de la biodiversité.

Autrement dit, il faut sortir d'une vision qui oppose chasseurs et associations environnementalistes... les uns et les autres doivent trouver leur place dans le débat public, à la recherche d'un équilibre entre des pratiques (la chasse) qui sont une composante importante de la vie rurale de notre pays, qui jouent un rôle fondamental d'équilibre au niveau de la biodiversité et les préoccupations légitimes de préservation de certaines espèces. Cela passe par du dialogue, et de la régulation quand c'est nécessaire, sur une base débattue avec les uns et les autres.

Ainsi, les membres de notre liste qui seront amenés à être sénateurs seront très attentifs, dans leurs votes au Parlement, à ce que les grands équilibres qui permettent actuellement à la vie rurale de notre pays de se développer de façon harmonieuse puissent ne pas être mis en péril par des décisions radicales, prises sans concertation avec les acteurs locaux, et sans considération pour leur choix et pratiques en matière de mode de vie.

Dans cette perspective, et selon la méthode de travail que nous avons retenue, alliant écoute et proximité, je vous propose de retenir le principe d'une rencontre régulière avec vous durant le mandat, et de rencontres spécifiques dédiées chaque fois que des questions susceptibles de concerner le monde de la chasse seront inscrites à l'ordre du jour des sessions parlementaires.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, et restants à votre disposition, nous vous prions de croire, monsieur le Président, à l'expression de toute notre considération.



Nicolas BODIN, tête de liste
"A votre écoute pour agir"